AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C1771
FR0000060402-FS0579

15 juillet 2021

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ALBIOMA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 15 juillet 2021, le fonds Kabouter International Opportunities Fund II, LLC[1] (401 N. Michigan Avenue, Suite 2510, Chicago, IL 60611 Etats-Unis) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 12 juillet 2021, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ALBIOMA et détenir individuellement 1 602 931 actions ALBIOMA représentant autant de droits de vote, soit 5,03% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte de l'exercice de l'option pour le paiement du dividende en actions ALBIOMA par la société Kabouter Management LLC pour le compte du fonds Kabouter International Opportunities Fund II, LLC[3].

À cette occasion, la société Kabouter Management LLC[4] (401 N. Michigan Avenue, Suite 2510, Chicago, IL 60611 Etats-Unis), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion, n'a franchi aucun seuil et détient, au 12 juillet 2021, pour le compte desdits clients et fonds, 1 736 478 actions ALBIOMA représentant autant de droits de vote, soit 5,45% du capital et des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	**% capital et droits de vote**
Kabouter International Opportunities Fund II, LLC	1 602 931	5,03
Kabouter International Mission Fund, LLC	38 561	0,12
Autres	94 986	0,30
Total Kabouter Management LLC	**1 736 478**	**5,45**

———

[1] Géré par la société Kabouter Management LLC.
[2] Sur la base d'un capital composé de 31 854 661 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Cf. notamment communiqué de la société ALBIOMA du 7 juillet 2021.
[4] La société Kabouter Management LLC est contrôlée par la société Kabouter Holdings, Inc., elle-même contrôlée par M. Peter Zaldivar à hauteur de 51% et par M. Marcel Houtzager à hauteur de 44%. Il est précisé que MM. Zaldivar et Houtzager et la société Kabouter Holdings, Inc. ne détiennent directement aucune action ALBIOMA.